



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

LES PLANS DE PRODUCTION : KÉZAKO ?

Suite à l'accord BSCC signé par la CFDT FO UNSA CFTC et CFE-CGC, nous souhaitons faire un retour et apporter une clarification quant aux plans de productions.

En effet, La Poste peut mettre en place un ajustement des forces de travail (autant vers la hausse que vers la baisse) et cela pour une période de 4 mois : cela s'appelle un plan de production ! Cependant, il est important de préciser que ce dernier ne soit pas obligatoirement consécutif, c'est-à-dire, qu'une fois un plan terminé, RIEN n'oblige l'établissement à en faire un nouveau ! Par contre, chaque plan est obligé de faire l'objet d'une validation au Comité Technique(CT). **Nous constatons pour l'heure que ceux déjà présentés l'ont été en RDSL, et non pas en CT, qui n'est pas une instance juridique !**

VITAMINEZ LE
DIALOGUE SOCIAL !



De plus, nous, CFDT, ne permettrons pas l'utilisation abusive de la sécabilité que pourraient permettre ces plans de productions. Bien au contraire ! Nous ferons tout pour forcer l'établissement à verrouiller les périodes, qui habituellement, n'établissaient aucune sécable !

Si sécabilité il devrait y avoir, il sera important qu'elle soit au volontariat et uniquement au volontariat, et selon les conditions de l'accord, pas plus de 48h consécutives et pas plus de 30 jours de sécabilité annuelle !

Bref, la CFDT veut que toutes les garanties de l'accord soient respectées !

Rappelons également que les agents de préparation ne sont pas concernés par ces plans de production, si votre chef d'équipe vous demande de faire de la sécabilité, vous avez le droit de refuser et si vous acceptez, vous pouvez/devez exiger d'être payé !



Adhérez en ligne

CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdt3c.org
www.cfdtsf3c.org



S'ENGAGER POUR CHACUN,
AGIR POUR TOUS !

